Organisme de formation
FORMASBESTOS

631 rte du bourg
76490 LOUVETOT
+33 2 32 70 80 47
info@fauv.group

Programme de formation

Gestion amiante sur les chantiers par les maitres d œuvre

VRD

Niveau :
VRD

Durée :
2 jours soit 14 heures

Validité :
3 ans

Tarifs :
Nous consulter

Quantité bénéficiaire :
10

Personnes concernées :

Maîtres d œuvres

Prérequis :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la formation

Programme de formation :

Jour 1 – Comprendre, cadrer, anticiper

Module 1 – Amiante et VRD : comprendre un risque invisible aux conséquences majeures

Cette première séquence pose les bases indispensables à une compréhension solide du sujet. Elle permet de replacer l'amiante dans le contexte spécifique des opérations de voirie, de réseaux, d'assainissement et de terrassement, où la présence d'ouvrages existants, d'anciens matériaux et d'environnements partiellement connus crée des situations particulièrement sensibles.

Les participants clarifient la nature du risque, ses effets sur la santé, ses enjeux en matière de prévention et les raisons pour lesquelles les opérations VRD sont fortement concernées.

Module 2 – Le cadre réglementaire : lire les textes avec méthode pour mieux agir

Ce module apporte une lecture structurée et opérationnelle des exigences réglementaires applicables, avec un focus sur le Code du travail et sur les obligations qui en découlent pour les différents acteurs d'une opération.

Les participants apprennent à mieux situer leur rôle dans la chaîne de prévention, à distinguer les responsabilités respectives du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et des entreprises, et à identifier les points de vigilance à chaque étape d'un projet.

Module 3 – Le repérage amiante avant travaux : un levier majeur de sécurisation

Le repérage avant travaux constitue un maillon central dans la maîtrise du risque amiante. Ce module permet d'en comprendre la finalité, le périmètre, les attendus et les limites.

Les participants apprennent à lire un repérage avec discernement, à en exploiter les conclusions, à en mesurer les impacts sur la conception, le phasage, les pièces de marché et la préparation du chantier. Une attention particulière est portée aux réseaux existants, aux ouvrages enterrés et aux situations typiques rencontrées en VRD.

Module 4 – SS3, SS4, SS2 : clarifier les logiques pour sécuriser les décisions

Cette séquence vise à rendre lisible un sujet souvent perçu comme complexe. À partir d'une approche pédagogique structurée, les participants distinguent les logiques propres à la sous-section 3 et à la sous-section 4, comprennent l'utilité du logigramme d'aide à la décision et identifient les conséquences concrètes du positionnement d'une opération.

Le module aborde également les exigences de prévention associées, les conditions d'intervention des entreprises et les points d'attention liés à la protection des salariés.

Jour 2 – Décider, piloter, gérer les situations sensibles

Module 5 – Intégrer le risque amiante dans les pièces marché et la stratégie d'opération

Le risque amiante doit être pris en compte en amont, dans les documents de consultation, les exigences contractuelles, l'organisation du projet et l'anticipation des interfaces.

Ce module permet aux participants de mieux traduire les enjeux amiante dans leur production de maîtrise d'œuvre, de renforcer la qualité de leurs prescriptions et de limiter les zones d'incertitude susceptibles de fragiliser l'exécution des travaux.

Module 6 – Découvertes fortuites : savoir réagir avec justesse et méthode

Les découvertes fortuites font partie des situations les plus sensibles en VRD. Ce module donne aux participants un cadre clair pour identifier une situation suspecte, enclencher les bons réflexes, sécuriser la décision d'arrêt ou d'adaptation des travaux, organiser l'alerte et préparer une reprise maîtrisée.

L'objectif est de permettre aux équipes de ne plus subir ces situations, mais de les traiter avec méthode, discernement et sang-froid.

Module 7 – Déchets, déblais, traçabilité : sécuriser la gestion opérationnelle

Au-delà de la détection du risque, les opérations impactées par l'amiante soulèvent des enjeux forts en matière de déblais, de déchets,

de circulation des informations et de traçabilité.

Les participants identifient les principes essentiels à intégrer dans le pilotage d'une opération, afin de mieux anticiper les impacts logistiques, organisationnels et techniques liés à ces situations.

Module 8 – Cas concrets VRD : analyser, arbitrer, décider

Cette séquence immersive constitue l'un des temps forts de la formation. Elle met les participants en situation à partir de scénarios inspirés de la réalité des chantiers : intervention sur réseau existant, repérage incomplet, découverte fortuite lors d'un terrassement, questionnement sur le positionnement SS3 / SS4, adaptation des pièces marché ou gestion d'un aléa en phase travaux.

L'objectif est de transformer les apports théoriques en réflexes professionnels, en consolidant les capacités d'analyse, de dialogue et de prise de décision.

Module 9 – Capitaliser et structurer ses repères métier

La formation se clôture par une synthèse structurante permettant aux participants de consolider leurs acquis, de formaliser leurs points de vigilance et de repartir avec des repères clairs, utiles et directement transférables dans leurs pratiques professionnelles.

Objectifs :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **comprendre** les enjeux du risque amiante dans les opérations de VRD, de réseaux et de terrassement ;
- **identifier** le cadre réglementaire applicable et les obligations associées aux opérations concernées ;
- **distinguer** les responsabilités du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et des entreprises intervenantes ;
- **analyser** un repérage amiante avant travaux et en apprécier les conséquences sur la conception et la préparation d'une opération ;
- **intégrer** le risque amiante dans les pièces marché, la stratégie de consultation et le pilotage d'une opération ;
- **différencier** les situations relevant de la sous-section 3 et de la sous-section 4 ;
- **adopter** les bons réflexes en cas de découverte fortuite en phase travaux ;
- **sécuriser** la gestion des interfaces avec les entreprises intervenantes, y compris en présence d'opérations SS3 ou SS4 ;
- **mieux anticiper** les incidences techniques, organisationnelles et décisionnelles liées à la présence d'amiante ;
- **renforcer** leur capacité à piloter une opération VRD avec davantage de méthode, de vigilance et de sécurité.

Pédagogie :

Cette formation s’appuie sur une **pédagogie active, premium et professionnalisante**, pensée pour des adultes exerçant des responsabilités de conception, de coordination ou de pilotage d’opérations en VRD.

L’approche pédagogique conjugue une **lecture claire et structurée des textes** avec une **mise en perspective concrète des réalités terrain**, afin de permettre aux participants de transformer les exigences réglementaires en repères opérationnels réellement mobilisables sur leurs projets.

Elle intègre pleinement les principes du **label Ludomniago**, en favorisant une dynamique **ludo-pédagogique et omniagogique** qui stimule l’engagement, la participation et l’appropriation progressive des contenus. Elle s’inscrit également dans la logique du **label Connisphère**, avec un ancrage cognitif renforcé inspiré des préférences cérébrales du modèle HBDI, afin de mobiliser de manière équilibrée les dimensions analytiques, structurées, relationnelles et créatives de l’apprentissage.

La progression alterne ainsi :

- des apports réglementaires structurés ;
- des repères concrets et directement transposables ;
- des échanges d’expériences ;
- des analyses de situations réelles ;
- des études de cas et scénarios issus de l’environnement VRD ;
- des supports variés favorisant la compréhension, la mémorisation et le transfert sur le terrain.

L’animation privilégie l’interactivité continue, les analyses croisées, les mises en situation, les décryptages collectifs et la construction de réflexes métier. Cette pédagogie permet aux participants de mieux comprendre leur rôle, de fiabiliser leurs décisions et de renforcer leur capacité à anticiper les situations sensibles liées à l’amiante dans leurs opérations.